

cancer et parentalité : repenser ses projets parentaux

Chaque année **près de 3000 femmes sont touchées par un cancer du sein avant 40 ans***, dans une période de vie où un projet parentalité peut être présent. Dans certaines situations, le cancer et ses traitements peuvent interrompre un projet grossesse.

Entamer un projet grossesse après un cancer du sein peut parfois interrompre des traitements adjuvants et risquer une récurrence.

Dans le cas d'un cancer métastatique, la grossesse peut interrompre un traitement qui maintient la maladie endormie ou engendrer une grossesse pathologique.



Quelques conseils des professionnels de santé

- 1 Laisser du temps à la patiente pour qu'elle assimile et accepte cette nouvelle
- 2 Être à l'écoute et bien expliquer afin que la patiente puisse prendre une décision éclairée
- 3 Permettre aux patientes d'exprimer leurs émotions
- 4 Orienter les patientes vers d'autres espaces ressources (associations de patientes/psychologues)

DE NOUVEAUX PROJETS DE VIE



Amélie

Aujourd'hui on a 3 chiens {...} ce sont nos « bébés pansements ». On reste marqué par tout ce qui nous est arrivé mais ça comble.



Laëtitia

Avant, l'adoption aurait été une option, aujourd'hui c'est un choix de coeur. On a eu notre agrément !

Retrouvez leurs témoignages en intégralité dans la [vidéo capsule](#) !